



Norvège : la social-démocratie à l'épreuve de la mondialisation et de l'enrichissement

André Grjebine

► To cite this version:

André Grjebine. Norvège : la social-démocratie à l'épreuve de la mondialisation et de l'enrichissement. Les Études du CERI, 2000, 67, pp.1-27. hal-01011312

HAL Id: hal-01011312

<https://sciencespo.hal.science/hal-01011312>

Submitted on 23 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Études du CERI
N° 67 - juin 2000

**Norvège :
la social-démocratie à l'épreuve
de la mondialisation et de l'enrichissement**

André Grjebine

Norvège : la social-démocratie à l'épreuve de la mondialisation et de l'enrichissement

André Grjebine
CERI, Sciences Po

Homogénéité sociale, relative pauvreté, austérité protestante : ainsi pouvait-on décrire à gros traits la Norvège lorsqu'elle devint indépendante, en 1905¹. Si les tensions n'y étaient pas exclues, du moins les rapports sociaux s'y exprimaient-ils plus harmonieusement que dans le reste de l'Europe. Cette pondération s'explique d'une part historiquement : successivement dominés par les Danois puis, à partir de 1814, par les Suédois, les Norvégiens ont connu une aristocratie d'origine essentiellement étrangère ; la Norvège partage par ailleurs avec les autres pays scandinaves une absence de tradition féodale, liée à sa situation périphérique par rapport au continent européen qui l'a, le plus souvent, mise à l'abri des conflits qui ont ravagé le cœur de l'Europe². La cohésion du tissu social s'est naturellement exprimée lorsque le pays est devenu indépendant.

La géographie a également sa part dans cet équilibre : les rigueurs du climat ont suscité une certaine solidarité des hommes confrontés à une nature hostile, et entraîné

¹ Le capitalisme s'est développé au XIX^{ème} siècle en Norvège avant qu'il n'intervienne en Suède. Selon l'historien de l'économie Carlo Cipolla, vers 1870, le PIB par habitant de la Norvège était supérieur d'environ 40 % à celui de la Suède.

² L'absence, dans ces pays, de villages regroupés autour d'un château fort comme on en voit tant en France ou en Italie en témoigne.

l'intervention de l'Etat dans les affaires économiques et sociales de manière précoce en Norvège³.

Dans les années trente et surtout après la Seconde Guerre mondiale, l'avènement – comme dans les autres pays scandinaves – d'un système social-démocrate a très considérablement renforcé la cohésion sociale et permis un développement économique plus paisible que dans aucune autre région du monde. La Norvège est ainsi progressivement devenue un pays riche et consensuel.

La crise mondiale qui a débuté dans les années soixante-dix avec le quadruplement du prix du pétrole (1973) a profondément modifié la situation économique des pays européens. Depuis lors, confrontés aux chocs pétroliers, à la globalisation des économies et aux règles édictées par le traité de Maastricht, les pays de l'Union européenne sont de moins en moins capables de concilier l'efficacité économique et le bien-être social. Le « modèle suédois » lui-même s'est banalisé⁴.

La Norvège a connu une évolution sensiblement différente, sinon opposée. Les chocs pétroliers des années soixante-dix ont pratiquement coïncidé avec des découvertes pétrolières majeures sur le plateau continental norvégien. Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, la Norvège est ainsi devenue l'un des principaux producteurs et surtout exportateurs de pétrole du monde. Parallèlement, par deux fois, en 1972 et 1994, les Norvégiens ont refusé, par référendum, d'adhérer à la Communauté européenne. Seul pays scandinave demeuré en dehors de l'UE, la Norvège n'a pas connu ce préalable à la mondialisation qu'ont représenté les contraintes imposées par le traité de Maastricht.

La société norvégienne modelée par le puritanisme et l'égalitarisme social-démocrate a dû faire face à deux défis (deux tentations ?) : celui de la globalisation des économies (avec sa composante communautaire en Europe) ; celui de l'enrichissement exceptionnellement rapide résultant de l'afflux de revenus pétroliers.

Dans une certaine mesure, ces deux défis se sont neutralisés : les revenus pétroliers ont incontestablement facilité la poursuite de l'expérience sociale-démocrate malgré la mondialisation. Mais ils ont également posé des problèmes spécifiques : l'égalitarisme austère caractéristique des social-démocraties scandinaves n'est plus de mise. La Norvège n'est certainement plus le pays puritain qu'elle était il y a quelques décennies. Elle n'est pas – pas encore ? – le pays de la *dolce vita*. D'autres pays ont renoncé aux équilibres sociaux pour privilégier leur développement économique. La Norvège, elle, prétend assurer son développement, adopter les nouvelles technologies les plus performantes, améliorer le bien-être présent et futur de sa population, tout en maintenant les équilibres économiques, sociaux, géographiques, écologiques qui permettent de réduire les tensions et le *stress* inhérents à la modernisation. S'agit-il d'une impossible gageure ?

Cette recherche de l'équilibre apparaît dans les principaux aspects de l'organisation sociale. Elle se manifeste aussi bien dans l'extrême prudence avec laquelle sont utilisés les revenus pétroliers que dans l'évolution du système éducatif ou de l'organisation du travail. Nous explorerons précisément ces trois domaines au fil de cette Etude.

³ On peut noter, à titre d'exemple, que la sécurité sociale pour les salariés a été introduite en Norvège dès 1911.

⁴ Voir notre étude *Suède : le modèle banalisé ?*, Etudes du CERI n°50, mars 1999.

Malgré les apparences, il ne s'agit pas d'une voie facile qui recueille tous les suffrages. A maints égards, les politiques qui résultent de la volonté de préserver et de renforcer une société aussi équilibrée que possible peuvent paraître discutables, ou même choquantes. Elles ont suscité des oppositions et des conflits. La tentation de l'assouplissement sur une richesse nouvelle, entraînant inévitablement une perte de dynamisme, transparaît ici ou là. Il n'est pas facile pour une société de s'enrichir rapidement sans retirer immédiatement de cet enrichissement des avantages conséquents, fût-ce au détriment des autres ou de l'avenir. La société norvégienne est ainsi traversée par des inquiétudes. La tentation du repli sur soi est forte. Elle explique les deux rejets de l'adhésion à la Communauté européenne, mais aussi la montée de la xénophobie et de l'extrême droite (15 % des suffrages lors des dernières élections législatives⁵). Dans un autre registre, la progression de l'usage de la drogue indique également un malaise : entre 1992 et 1997, les crimes liés à la toxicomanie ont plus que doublé, passant de 7 214 à 15 130. Plus généralement, le nombre d'enquêtes criminelles est passé de 30 pour 1000 habitants en 1980 à plus de 60 à la fin des années quatre-vingt-dix.

La société norvégienne reste néanmoins conviviale. Le *Rapport mondial sur la culture* de l'Unesco publié en 1998 donne un aperçu du jugement porté par les citoyens de quarante pays sur les qualités qu'ils entendent transmettre à leurs enfants. Les résultats pour la Norvège sont significatifs : les deux qualités privilégiées par les Norvégiens sont la responsabilité et l'indépendance. Les qualités qui leur paraissent les plus négligeables sont le travail (7 % des Norvégiens le citent contre 53 % des Français), la générosité, la foi religieuse et, dans une certaine mesure, l'épargne et l'obéissance. Pour les Français, les deux qualités les plus importantes étaient la tolérance et la responsabilité, puis le travail et l'obéissance. Le même sondage fait il y a quelques décennies aurait donné, sans aucun doute, des résultats foncièrement différents pour la Norvège, et probablement inverses (voir tableau 1)⁶.

Le même rapport de l'Unesco rend compte d'une étude par sondage sur le degré de confiance que les habitants d'un pays accordent à leurs concitoyens. La Norvège se classe au premier rang, suivie par les autres pays scandinaves (voir tableau 2).

Même si, comme dans la plupart des pays occidentaux, les inégalités se sont plutôt accrues entre 1985 et 1995, la Norvège demeure encore l'un des pays où l'éventail des revenus et des salaires est le plus resserré, comme en témoignent les graphiques 1 et 2.

⁵ La virulence de l'extrême droite norvégienne est cependant beaucoup moins forte que celles de J.-M. Le Pen et du Front national en France ou celle de J. Haider en Autriche.

⁶ Tableaux et graphiques sont regroupés en annexe.

LA NORVEGE FACE AU PETROLE

En 1997, la Norvège était le 7^{ème} producteur et le 2^{ème} exportateur de pétrole du monde (après l'Arabie Saoudite). En 1996, la production de pétrole brut et de gaz naturel représentait 14,5 % du PIB norvégien contre 6,6 % en 1988. En 1999, le pétrole brut et le gaz naturel représentaient 46,6 % des exportations norvégiennes (39 % en 1998) expliquant, dans une large mesure, l'excédent de 91 milliards de couronnes (11,2 milliards d'euros) constaté en 1999. Enfin, selon les prévisions, en l'an 2000, les revenus pétroliers de l'Etat devraient atteindre 105,6 milliards de couronnes, soit si l'on déduit les dépenses liées aux activités pétrolières (20,4 milliards), un revenu net de 85,1 milliards.

La manne pétrolière est donc considérable, surtout si on la rapporte au faible nombre d'habitants : la population norvégienne compte environ 4,4 millions de personnes. Si l'on en croit l'OCDE, « compte tenu du rythme d'extraction actuel et de la technologie existante, les réserves de pétrole couvrent 18 ans de consommation et les réserves de gaz 85 ans, la production pétrolière devant culminer au début des années 2000 ». Vers 2005, la Norvège devrait couvrir environ 17 % de gaz de l'Europe continentale⁷.

L'aventure pétrolière a bouleversé, dans une certaine mesure, l'économie norvégienne : les revenus pétroliers ont essaimé dans d'autres secteurs. Ils ont permis d'éviter la montée du chômage en rendant possible le développement de l'emploi public sans susciter une augmentation de l'endettement public comme ce fut le cas dans la plupart des pays européens. En revanche, si le pétrole a largement contribué aux excédents commerciaux, l'observation des exportations norvégiennes continentales ne permet pas d'en mesurer l'impact : en l'absence de pétrole, une partie des investissements faits dans le secteur pétrolier aurait été réalisée ailleurs. On peut cependant tenter de mesurer l'incidence – positive, mais aussi parfois négative – des revenus pétroliers.

Depuis le développement de la production pétrolière, dans les années quatre-vingt, on observe une relation étroite entre le prix du pétrole et la croissance économique en Norvège. Elle s'est d'abord traduite par une période d'expansion soutenue qui s'est à peu près poursuivie jusqu'à l'effondrement du prix du pétrole en 1986. Une phase de marasme économique s'en est suivie dont la Norvège n'a commencé à sortir qu'en 1993, stimulée par un assouplissement des conditions monétaires après les turbulences financières qu'a connues l'Europe à la fin de 1992 et surtout par la flambée des prix pétroliers, liée notamment au boycottage de l'Irak et à l'expansion des économies émergentes. La Norvège a ainsi connu une croissance économique bien plus rapide que l'Union européenne au cours de la période 1993-1997. La baisse du prix du pétrole (il a chuté de près de 30 % en 1998) a entraîné un ralentissement de cette croissance en 1998-1999. L'OCDE prévoit un retour à la croissance du PIB en 2000 sous l'effet du renchérissement du prix du pétrole à partir de 1999 et d'une vigoureuse expansion de la production consécutive à la mise en exploitation de nouveaux gisements et à la fin du plafonnement de la production pétrolière convenue avec les autres producteurs.

L'importance du prix du pétrole dans les fluctuations de la conjoncture économique norvégienne a entraîné, depuis le milieu des années quatre-vingt, une désynchronisation des cycles par rapport aux pays de l'Europe continentale : quand le prix du pétrole

⁷ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, 1999, p. 147.

monte, l'économie norvégienne en bénéficie, celles des pays européens en souffrent, et inversement.

La Banque centrale de Norvège concluait en 1998 : « ces relations suggèrent qu'une politique monétaire liant étroitement la couronne à la politique monétaire de la Communauté européenne peut accroître la volatilité des fluctuations de l'économie et porter préjudice à sa compétitivité en termes de coût ».

En 1999, le gouverneur de la Banque centrale, Svein Gjedrem déclarait : « une politique de taux de change fixe peut conduire à un effet pro-cyclique de mauvais augure ». Il en déduit que le taux de change de la couronne est condamné à fluctuer.

La Norvège aurait pu améliorer très sensiblement ses services publics, notamment en matière de santé publique et de transports, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils laissent à désirer⁸. Elle aurait pu également réduire de près de 20 % ses prélèvements obligatoires qui sont parmi les plus élevés du monde. Elle préfère préparer l'après-pétrole, imaginer les moyens de faire face au vieillissement prévisible de la population, réduire les à-coups conjoncturels dus aux fluctuations du prix du pétrole, en mettant la majeure partie de ce pactole dans un fonds spécialement créé à cet effet. La Norvège est ainsi un des premiers Etats à présenter des comptes intergénérationnels dans son budget.

En 1990, le Parlement norvégien a voté la création d'un Fonds d'investissement pétrolier géré par la Banque centrale en fonction des lignes d'action définies par le ministère des Finances. Ce fonds est resté vide les premières années en raison de la récession, mais l'afflux des recettes pétrolières a conduit le gouvernement à y transférer des actifs à partir de 1996. Depuis, une partie des revenus pétroliers lui est directement affectée. Il doit préserver l'économie norvégienne des fluctuations excessives du prix du pétrole et limiter à 3 % la part des revenus pétroliers dans les dépenses publiques.

La valeur du Fonds était estimée fin 1999 à 209 milliards de couronnes (le PIB norvégien atteignait à la même époque 1 084,8 milliards) contre 135 milliards au 30 juin 1998 et 170 milliards fin 1998. Le projet de budget pour 2000 prévoit qu'il atteindra 294 milliards à la fin de l'année (soit environ 36–40 milliards d'euros) et 655 milliards fin 2003.

A titre de comparaison, Fidelity, le numéro un mondial de la gestion de fonds commun, gère un patrimoine de plus de 860 milliards de dollars, soit plus de vingt fois supérieur à celui du fonds norvégien d'ici la fin de l'année.

Dans son rapport sur la Norvège de 1999, l'OCDE note que « les actifs financiers nets des administrations publiques se sont accrus depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, grâce au Fonds pétrolier, et ils devraient atteindre 60 % du PIB d'ici 2002. La stratégie de l'Etat visant à assainir les finances publiques à long terme pourrait donc être couronnée de succès »⁹. Selon le budget de 1999, d'ici vingt ans, la richesse engendrée par ce Fonds devrait atteindre 120 à 130 % du PIB.

La révision des règles de fonctionnement du Fonds incluse dans le budget de la nation pour 1998 prévoit que 30 à 50 % du capital du Fonds doivent être placés en actions, plus

⁸ La longueur des listes d'attente dans les hôpitaux, en particulier, conduit un grand nombre de Norvégiens à souhaiter une augmentation des dépenses de santé. Voir « Réforme du système de santé » dans l'édition de 1998 des études économiques de l'OCDE.

⁹ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, 1999, p. 17.

rentables que les obligations. Au 30 juin 1998, 55,1 milliards ont donc été placés en actions et 80,6 milliards en obligations. Tous ces placements doivent être faits dans les pays développés. En ce qui concerne les actions, il s'agit de placements de portefeuille, les investissements dans des entreprises individuelles étant limités à 1 %.

Il peut paraître étrange, à première vue, que malgré cette « neutralisation » partielle des revenus pétroliers, la conjoncture norvégienne et la valeur de la couronne continuent à dépendre très largement des fluctuations du prix du pétrole. En réalité, il faut évidemment distinguer les recettes publiques et la production totale du secteur pétrolier et gazier. Ainsi, en 1996, cette dernière s'élevait à 147,3 milliards de couronnes, soit 14,5 % du PIB norvégien¹⁰. La même année, les recettes nettes de l'Etat provenant de ce secteur atteignaient 65,9 milliards de couronnes. L'Etat prélevait donc près de 45 % de la production.

En 1998, les investissements du secteur pétrolier ayant un effet direct sur le PIB de la Norvège continentale ont atteint près du tiers du total des investissements du secteur marchand. Même si les importations représentent environ un tiers des investissements du secteur pétrolier, il n'en demeure pas moins qu'ils ont une influence considérable sur la croissance du PIB. En 2000, on estime que le déclin de ces investissements pétroliers aura un effet négatif d'environ deux points de pourcentage sur la demande domestique de la Norvège continentale et de un point et demi de pourcentage sur le PIB continental. De surcroît, l'OCDE remarque que le secteur pétrolier a une influence notable sur la confiance dans l'état de l'économie. Par exemple, la hausse du prix du pétrole peut entraîner une vision plus optimiste de l'économie et encourager la consommation au détriment de l'épargne¹¹.

Selon les statistiques du budget pour l'an 2000, l'industrie pétrolière représentait à peine 1 % des emplois en Norvège : 23 400 sur 2 263 000 en 1998. En réalité, ce ne sont pas les emplois directs dans les activités pétrolières, mais les emplois que les revenus pétroliers ont permis de créer qui paraissent importants. L'essentiel tient en partie à ce que les revenus pétroliers ont permis d'éliminer le déficit budgétaire sans que l'on ait recours à une politique récessionniste excessive (voir tableau 3).

LA QUESTION DE L'EDUCATION

Selon les dirigeants de Norske Hydro que nous avons rencontrés, la Norvège préparerait mal l'après-pétrole en n'investissant pas massivement dans le développement d'un système éducatif plus performant.

En réalité, le système éducatif norvégien, en particulier en ce qui concerne le primaire et le secondaire, prépare une société homogène au sein de laquelle la recherche de l'égalité prime sur toute autre considération, fût-ce au détriment de la compétitivité.

¹⁰ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, 1998, p. 132.

¹¹ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, février 2000, p. 21 (version anglaise).

L'absence d'un système de « castes » comparable à celui qui prévaut en France (élites issues de grandes écoles exigeant des efforts « surhumains » des adolescents qui souhaitent les intégrer), un éventail des salaires relativement resserré, des possibilités d'adaptation tout au long de la vie active, enfin la quasi absence du chômage expliquent que la scolarité semble beaucoup moins « stressante » qu'elle ne l'est en France par exemple. Un rapport de travail de l'OCDE note : « beaucoup de jeunes gens interrogés semblaient ressentir peu de pression »¹². Selon le même rapport, il n'est pas rare que les jeunes Norvégiens prennent du temps pour étudier à l'étranger, voyager ou travailler avant d'entreprendre des études supérieures. Ils le font pour améliorer leurs connaissances linguistiques, pour accumuler des points en vue d'entrer dans l'université de leur choix... ou simplement pour découvrir le monde avant de « passer aux choses sérieuses ».

Par ailleurs, dans la mesure où la licence (trois ans d'études) permet d'obtenir un emploi bien rémunéré, beaucoup d'étudiants s'en contentent... d'autant qu'ils financent souvent leurs études et répugnent à accumuler les dettes. La durée moyenne des études universitaires en Norvège n'était, en 1995, que de 4,0 ans contre 6,1 en Allemagne, 5,3 en France, 4,9 en Italie, 4,4 dans la moyenne des pays de l'OCDE et 3,5 au Royaume-Uni¹³.

Les résultats reflètent cet état d'esprit. Ainsi, en 1996, la Norvège avait le plus fort taux mondial d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en pourcentage de la population d'âge théorique d'obtention du diplôme. Ce taux est obtenu en divisant le nombre de diplômés par l'effectif de la population théoriquement en âge d'obtenir le diplôme¹⁴. Par ailleurs, la Norvège se classe au 3^{ème} rang mondial (après les Etats-Unis et la République tchèque) en ce qui concerne le pourcentage de la population dans la tranche 25–64 ans ayant atteint un niveau de formation au moins égal au 2^{ème} cycle du secondaire (82 % contre 60 % en France)¹⁵.

A l'opposé, 6,4 % seulement des Norvégiens ont obtenu en 1992 un diplôme de l'enseignement supérieur du 2^{ème} cycle contre 14,5 % des Français¹⁶.

Les dépenses publiques réelles d'enseignement par habitant ont augmenté de plus de 40 % entre 1985 et 1995, soit presque deux fois le taux de croissance du PIB réel par habitant au cours de la même période. Encore ces chiffres ne tiennent-ils pas compte de l'augmentation de l'encours des « prêts irrécupérables » que doit supporter la Caisse d'Etat de prêts d'études. En 1993, l'encours total des prêts était estimé à 29 milliards de couronnes norvégiennes (3% du PIB) dont 1,7 milliard était considéré comme non récupérable.

Tous les élèves de l'enseignement supérieur peuvent, en effet, obtenir une aide financière. Les allocations mensuelles incluent une composante prêt et une composante subvention beaucoup plus faible. Ces prêts sont très généreux si l'on se réfère aux

¹² OCDE, *Thematic review of the transition from initial education to working life: Norway*, mars 1998.

¹³ OCDE, *Regards sur l'éducation*, 1998, p. 130.

¹⁴ OCDE, *Regards sur l'éducation*, 1998, p. 181.

¹⁵ OCDE, *Regards sur l'éducation*, 1998, p. 46.

¹⁶ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, 1997, p. 130.

normes internationales (ils équivalaient environ à 900 dollars en 1995). Les intérêts ne courent qu'à compter de l'achèvement des études. Ils sont alors déductibles de l'impôt sur le revenu. Une exonération des intérêts peut être accordée pour des raisons économiques ou sociales.

L'OCDE attribue essentiellement l'ampleur des dépenses d'éducation (voir tableau 4) au faible nombre d'élèves par enseignant. Même si une certaine concentration des universités a été réalisée dans les années quatre-vingt-dix, il semble que dans certains secteurs scientifiques exigeant des investissements coûteux, il n'y a pas de masse critique pour les universités qui sont trop décentralisées. En revanche, le traitement des enseignants norvégiens est l'un des plus bas de tous les pays d'Europe occidentale (après la Grèce). Ainsi, en 1996, après quinze ans d'exercice, les enseignants norvégiens percevaient 21 127 équivalent dollars dans le 1^{er} cycle et 21 741 dans le 2^{ème} cycle général, contre respectivement 28 949 en France, 38 826 et 41 081 en Allemagne, 31 327 et 33 953 aux Etats-Unis¹⁷.

Comme le souligne l'OCDE, les résultats des étudiants norvégiens aux tests internationaux sont préoccupants compte tenu de l'importance de ces apports de ressources qui sont parmi les plus élevés du monde. Le tableau 5 montre que les résultats moyens en mathématiques des élèves de 8^{ème} année (13-14 ans) sont plutôt médiocres. La Second International Science Study place la Norvège légèrement au-dessus de la moyenne pour ce qui est des compétences en chimie, biologie et physique. Le niveau d'alphabétisation des élèves norvégiens de 14 ans est proche de la moyenne mais nettement inférieur à celui des autres pays nordiques.

En revanche, l'OCDE salue les efforts considérables déployés par la Norvège comme par le Danemark, le Japon et la Suède, « pour que tous les élèves puissent étudier dans un même environnement quel que soit leur niveau. » Il apparaît que ces efforts ont été couronnés de succès puisque la part de l'écart des résultats imputables aux différences entre établissements ou classes au sein des établissements est faible¹⁸.

La réforme de 1994 a cherché à faciliter le passage des élèves du cycle général vers les programmes de perfectionnement professionnel et réciproquement, et à rendre ces derniers plus attractifs. Le gouvernement a ainsi institué pour tous les jeunes de 16 à 19 ans le droit à trois années d'un enseignement général ou professionnel. Par ailleurs, ceux qui ont suivi une filière professionnelle et veulent néanmoins entrer à l'université ont la possibilité de suivre désormais des cours de rattrapage pendant six mois, afin de se mettre à niveau.

Chaque année, environ un tiers des travailleurs norvégiens (600 000) participe à des stages de formation financés par les employeurs. L'OCDE note que cette formation n'a cependant pas un caractère « maison », les salariés qui en bénéficient étant au contraire généralement recherchés par les autres entreprises comme en témoignent les rémunérations qui leur sont offertes. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, la formation en entreprise ne favorise pas la stabilité de l'emploi. Dans l'industrie manufacturière, les taux de rotation des emplois sont relativement élevés et progressent même¹⁹.

¹⁷ OCDE, *Regards sur l'éducation*, 1998, pp. 289-290.

¹⁸ OCDE, *Regards sur l'éducation*, 1998, p. 347.

¹⁹ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, 1997, p. 142.

Par ailleurs, la Norvège dispose de programmes de formation organisés dans le cadre du marché du travail (FMT). En 1995, le gouvernement norvégien y a consacré environ 0,25 % du PIB, soit nettement plus que la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception des autres pays nordiques qui connaissent des taux de chômage plus élevés. Selon l'OCDE, « les résultats des programmes de FMT sont en Norvège quelque peu mitigés, bien qu'ils semblent être plus efficaces que les programmes comparables fonctionnant par exemple en Suède. La plupart des études menées en Norvège font ressortir un faible impact positif de la FMT sur les probabilités d'emploi, qui se situent aux environs de 10 %, l'incidence la plus forte concernant les stages de formation permettant d'obtenir des qualifications très demandées »²⁰.

UNE ORGANISATION CONCERTÉE DU TRAVAIL

En Norvège comme dans les autres pays nordiques, la concertation entre des partenaires sociaux extrêmement puissants – 44 % des salariés du secteur privé et 79 % de ceux du secteur public sont syndiqués – joue un rôle prépondérant dans l'organisation du travail. Dans cette optique, un nouveau cadre tripartite a été adopté pour la politique des revenus en 1992, conformément à la tradition de la Norvège. Les hausses de salaires négociées ont été modérées jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, mais cette modération a été plus difficile à maintenir par la suite.

Un véritable « partage du travail »

L'idée d'un partage du temps de travail telle qu'elle est conçue en France a plutôt mauvaise presse en Norvège, tant du point de vue des syndicats que de celui du patronat, qui doutent de son efficacité macro-économique. En revanche, la Norvège a réussi un véritable partage du travail que l'on pourrait schématiser en disant que tout le monde travaille, mais que peu de gens travaillent excessivement.

Le nombre moyen d'heures annuelles effectivement ouvrées par les personnes ayant un emploi est l'un des plus faibles du monde (voir tableau 6).

En revanche, le taux d'activité est en Norvège le plus élevé du monde après ceux de la Suisse et de l'Islande en ce qui concerne les hommes (85,5 % de la population en âge de travailler en 1998 contre 74,1 % en France par exemple), après l'Islande seule en ce qui concerne les femmes (75,9 % en 1998 contre 60,8 % en France). Le chômage est faible, sinon inexistant (4,5 % en moyenne durant la période 1986–1996, 3,2 % en 1998 et 3,5 % [prévisions] en 1999. Voir graphique 3).

L'essentiel des emplois créés depuis 1970 l'a été dans le secteur public : si on prend

²⁰ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, 1997, p. 144.

comme base 100 le 1^{er} semestre 1985, fin 1999, l'emploi total se situait à 113, l'emploi dans le secteur privé à 104 (ce dernier a baissé de 1986 à 1992) et l'emploi dans le secteur public à près de 135. L'emploi dans les administrations publiques en pourcentage de l'emploi total est passé de 15,4 % en 1968 à 25,2 % en 1985, 30,6 % en 1995, pour avoisiner 32 % dans les années 1993–1996 avant de baisser légèrement en 1997 et 1998 (31,4 %. Voir graphique 4).

En 1997, 15,7 % des personnes employées à temps partiel (voir tableau 7) l'étaient « involontairement » (c'est-à-dire faute d'avoir trouvé un emploi à plein temps) en Norvège (17,2 % pour les hommes, 15,2 % pour les femmes) contre par exemple 41,3 % en France (52,9 % pour les hommes, 38,8 % pour les femmes) mais 5,5 % aux Pays-bas (8,2 % pour les hommes, 4,6 % pour les femmes)²¹.

L'âge effectif de la retraite, fin 1999, était légèrement supérieur à 62 ans, soit environ une année plus tôt qu'en 1994, en raison de la progression des pensions d'invalidité et des retraites anticipées. Le nombre des bénéficiaires des premières s'est élevé à 269 000 personnes en 1999, soit 9,3 % de la population des 16–67 ans. Parmi ceux-ci les personnes ayant des qualifications faibles ou moyennes d'une part, et celles qui travaillaient précédemment dans l'industrie et la construction sont surreprésentées. Selon les projections, le nombre des bénéficiaires des pensions d'invalidité atteindra 11,6 % de la population en âge de travailler d'ici 2005, si rien n'est fait pour modifier cette tendance. Près de 75 % des personnes âgées de 55 à 64 ans étaient encore en activité en Norvège en 1998 contre environ 60 % en France.

« Une surprenante flexibilité »

Le rapport 1999 de l'OCDE sur la Norvège parle d'« une surprenante flexibilité de l'offre de main-d'œuvre » qui a facilité la croissance exceptionnellement forte de l'emploi pendant la période de reprise. Cette flexibilité tient notamment à l'entrée de nouveaux travailleurs dans la population active.

Les entreprises norvégiennes ont une longue tradition de flexibilité. Les problèmes posés par des règles de gestion autoritaires et impersonnelles dans bon nombre d'entreprises ont conduit dès les années soixante les partenaires sociaux à étudier des modalités d'organisation du travail plus flexibles. Ce projet fut baptisé *Programme pour la démocratie industrielle*. Il s'agissait de démocratiser les relations du travail, notamment en ce qui concerne les ouvriers. Ce programme fut favorablement accueilli au sein des entreprises participant à l'expérience, mais sa diffusion dans les autres fut restreinte. Ces idées furent néanmoins reprises dans une loi sur l'environnement du travail en 1977 et dans un accord de coopération adopté par les partenaires sociaux en 1982. En 1998, le gouvernement institua une commission chargée d'analyser et d'évaluer les réglementations du marché du travail. Dans son rapport, celle-ci proposa plusieurs mesures de dérégulation, notamment en ce qui concerne les emplois intérimaires.

Selon l'OCDE, la protection des emplois en Norvège est proche des normes moyennes européennes (voir tableau 8). En 1999, le Nutek, institut suédois pour la recherche sur le

²¹ OCDE, *Perspectives de l'emploi*, juin 1999, p. 34.

développement industriel et technique, a publié un rapport comparatif sur la flexibilité des entreprises dans les pays nordiques, intitulé *Flexibility Matters*. Ce rapport donne une idée de la flexibilité du travail en Norvège.

Trois sortes de flexibilité sont envisagées : fonctionnelle, numérique et salariale. La flexibilité fonctionnelle repose, en particulier, sur la décentralisation des responsabilités, la formation permanente, le travail en équipes. Il apparaît ainsi que les entreprises norvégiennes délèguent moins les responsabilités aux individus et aux équipes que celles des autres pays nordiques. Le travail en équipes est également moins répandu en Norvège (31 % des entreprises étudiées ne le pratiquent pas contre seulement 9 % en Suède). En revanche, plus de 50 % des emplois dans les entreprises ayant 50 salariés ou plus ont des plans de développement des qualifications (en Suède et en Finlande, ce pourcentage est de 36 %). 45 % des emplois en Suède et 49 % en Finlande bénéficient de primes et de systèmes de participation aux bénéfices. Le niveau est comparable en Norvège.

La flexibilité numérique réside dans la capacité des entreprises à faire varier le nombre de salariés ou celui des heures de présence en fonction de la charge de travail. A l'exception du Danemark, les pays nordiques ont des législations plutôt restrictives. Le moyen le plus courant est le recours aux heures supplémentaires dans les périodes où le besoin de main-d'œuvre est particulièrement fort. Par ailleurs, environ 60 % des entreprises du secteur marchand en Norvège (et près de la moitié en Suède) recourent à des emplois temporaires. Enfin, les contrats de travail à durée déterminée sont peu répandus : on en dénombre 4 % en Norvège et 7 % en Finlande et en Suède. De manière générale, le rapport cité estime que 13 % environ des entreprises de plus de cinquante salariés en Suède, en Finlande et au Danemark sont particulièrement flexibles alors que 5 % peuvent se qualifier ainsi en Norvège. Cette différence tient, semble-t-il, à la situation économique qui est bien meilleure dans ce pays.

Enfin, qu'en est-il de la flexibilité salariale et des modalités de participation aux résultats de l'entreprise ? En Norvège, le statut de la majorité des salariés est déterminé par des conventions collectives, partiellement négociées au niveau national, partiellement à celui de la branche, partiellement à celui de l'entreprise ou de l'établissement. Des accords individuels sont fréquemment combinés avec des conventions collectives. 70 % de tous les établissements du secteur privé ayant 10 salariés ou plus ont des conventions collectives. De plus, dans la plupart d'entre eux, ces conventions sont négociées localement (exclusivement ou en combinaison avec des conventions négociées à une plus grande échelle). De manière générale, seules les très petites entreprises n'en ont pas, de même que certaines firmes qui opèrent principalement sur les marchés extérieurs. Le choix de négociations centralisées ou locales dépend moins de la taille des entreprises que du secteur d'activité : les firmes qui interviennent sur des marchés compétitifs aux niveaux national ou international recherchent plus particulièrement la flexibilité.

Dans le secteur public, le système est extrêmement centralisé et la majeure partie des conventions sont négociées au niveau national.

Environ 40 % des entreprises privées utilisent des systèmes de rémunération liée aux résultats. Les primes sont plus courantes dans les entreprises ayant des accords salariaux locaux ou individuels, dans les firmes où le personnel est faiblement syndiqué, enfin dans celles qui sont orientées vers les marchés extérieurs. De manière générale, les rémunérations liées aux résultats sont d'autant plus développées que les salariés sont plus « faciles à contrôler ». Par ailleurs, les salaires liés au mérite personnel et les

primes ne semblent pas dépendre de la capacité de promotions individuelles. Du point de vue des employeurs, les deux éléments fondamentaux dans le choix du mode de rémunération paraissent être la possibilité de récompenser des efforts spécifiques et la possibilité de contrôler les efforts individuels des salariés²².

COMMENT EVITER UNE PERTE DE DYNAMISME DE L'ECONOMIE NORVEGIENNE HORS PETROLE ?

La politique norvégienne accorde depuis longtemps une importance primordiale à la recherche d'un développement équilibré qui repose sur la défense de l'environnement, l'aménagement du territoire, mais aussi la volonté de préserver certains secteurs non compétitifs. Malgré les efforts spectaculaires faits pour épargner la majeure partie des revenus pétroliers, ceux-ci facilitent incontestablement la réalisation de ces objectifs. Mais ne risque-t-on pas, ce faisant, une perte de dynamisme de l'économie norvégienne hors pétrole ? La hausse des coûts provoquée par les revenus pétroliers a déjà réduit la compétitivité des secteurs non pétroliers.

Durant la période 1980–1999, la Norvège a tenu le 2^{ème} rang (après la Finlande) en ce qui concerne la croissance de la productivité par salarié de la zone OCDE (voir graphique 5). En revanche, si on ne considère que l'économie hors pétrole, la performance norvégienne est l'une des plus médiocres, le taux de croissance annuel ayant été d'environ 1,2 % contre près de 2,6 % pour la Finlande, 1,9 % pour la Suède et 1,6 % pour la France. Depuis qu'en 1996 la Norvège a remplacé les protections quantitatives par des protections tarifaires, son taux de protection tarifaire est en moyenne supérieur à celui de l'UE, elle est forte – voire exceptionnelle – dans un nombre limité de secteurs. L'OCDE observe que « les recettes pétrolières et gazières de l'Etat ont été largement utilisées pour soutenir des structures économiques et sociales traditionnelles dans des zones éloignées, qui auraient autrement été victimes d'un effet d'éviction dû à la hausse du taux de change réel associée à la richesse pétrolière et gazière »²³.

Les agriculteurs norvégiens bénéficient du soutien public le plus élevé du monde. Le mécanisme d'aide à l'agriculture comprend un mécanisme de soutien des prix, des subventions par animal, des aides forfaitaires à l'hectare pour la gestion des sites, des aides à la production pour les cultures marchandes, des aides au transport. Selon l'OCDE, « le niveau moyen de l'aide à l'agriculture par exploitant en Norvège a dépassé, pratiquement chaque année depuis 1990, le revenu moyen du travail déclaré dans ce secteur... Les agriculteurs norvégiens peuvent être considérés comme de quasi fonctionnaires... L'ESP (Equivalent subvention à la production totale) en pourcentage est

²² Voir Pal Schone, « Flexibility in work organizations. The Norwegian case » in *Flexibility Matters*, étude citée.

²³ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, 1999 p. 17.

presque le double de celui de l'Union européenne »²⁴. Dernièrement, non seulement le niveau de soutien des prix a été relevé, mais des règlements plus restrictifs ont été apportés.

Les activités exposées (hors pétrole et gaz) sont passées de 22 % du PIB en 1970 à 11 % en 1998. La valeur totale des entreprises d'Etat, y compris celles qui ne sont pas cotées en bourse, est estimée à plus de 50 % du PIB, ce qui représente plus de la moitié des actifs productifs du pays. La participation au capital et l'aide de l'Etat sont restées notables dans la plupart des secteurs de l'économie²⁵.

Un Fonds norvégien de développement industriel et régional (SND) propose des prêts, des subventions, des garanties et des capitaux propres (jusqu'à 50 % des financements extérieurs) aux PME situées dans des régions principalement rurales et isolées. Les subventions à la construction navale qui représentaient 85 % des aides sectorielles en 1995 devraient être supprimées d'ici 2001 pour se conformer aux règlements de l'Union européenne.

Face à ces secteurs traditionnels préservés au prix de dépenses coûteuses, qu'en est-il des nouvelles technologies et des nouveaux secteurs ?

Dans ces derniers, la balance commerciale présente des résultats contrastés. En 1998, la Norvège exportait 188 milliards de dollars de services de communication et n'en importait que 157 milliards. Par contre son solde était largement négatif dans les échanges de services informatiques et services d'information : 179 milliards de dollars importés contre seulement 59 milliards exportés²⁶.

Les dépenses de R&D du secteur des entreprises qui représentent environ 1,4 % de la production sont sensiblement inférieures à la moyenne de l'OCDE (1,8 %). De manière générale, le poids des industries de pointe dans la valeur ajoutée du secteur manufacturier norvégien est relativement faible (voir graphique 6).

En revanche, si l'on considère la consommation norvégienne de nouvelles technologies, la situation paraît infiniment meilleure. Ainsi, en 1998, la Norvège se classait au 2^{ème} rang mondial (après les Etats-Unis) en ce qui concerne le nombre de PC pour 100 habitants : 36 contre 18 en France²⁷. La même année, 48,4 % des Norvégiens étaient abonnés à un service mobile cellulaire (2^{ème} rang mondial après la Finlande) contre 19,1 % des Français²⁸. Enfin, toujours en 1998, 30,4 % des Norvégiens utilisaient Internet contre 28,3 % des Américains (Etats-Unis) et 4,7 % des Français²⁹. Mais surtout, 81 % des écoles primaires et 98 % des écoles secondaires y étaient raccordées en Norvège contre respectivement 11 et 63 % en France³⁰. En juillet 1999, le nombre

²⁴ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, 1999, p. 68

²⁵ OCDE, *Etudes économiques : Norvège*, 1999, pp. 15 et 75.

²⁶ OCDE, *Perspectives des technologies de l'information*, 2000, p. 32.

²⁷ OCDE, *Perspectives des technologies de l'information*, 2000, p. 68.

²⁸ *Id.*, p. 98.

²⁹ *Id.*, p. 100.

³⁰ OCDE, *Analyse des politiques d'éducation*, 1999, p. 106.

d'hôtes Internet pour 1000 habitants était proche de 100 en Norvège contre à peine plus de 20 en France et près de 120 en Finlande³¹.

Le gouvernement norvégien a simultanément multiplié les aides directes et les incitations fiscales pour développer la recherche au sein des entreprises (Voir graphique 7).

LE DEFI DE L'EURO

Les deux échecs par référendum des partisans de l'adhésion à la Communauté européenne ont, semble-t-il, refroidi les enthousiasmes et il est probable qu'un gouvernement norvégien ne s'aventurera pas de si tôt à retenter l'expérience.

L'accord EEA qui lie la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein à la Communauté européenne permet à ces pays de pénétrer sans droits de douane sur le marché intérieur européen. Il n'en demeure pas moins qu'ils ne participent pas réellement aux prises de décision. Les pays de l'EEA n'ont pas la capacité d'empêcher une législation européenne, ils peuvent seulement éviter qu'elle leur soit appliquée ; mais ils y seront de toute façon confrontés s'ils exportent vers les pays européens. De ce fait, le recours au droit de veto n'est pas vraiment utilisable dans des secteurs cruciaux comme le pétrole.

La création de l'euro constitue un nouveau défi pour la Norvège au point qu'un professeur, Arne-Jon Isachsen, s'est illustré en proposant de supprimer la couronne pour faire de l'euro la monnaie nationale.

En réalité, la Norvège est à la fois attirée par les Etats-Unis et aspirée par l'intégration européenne. Culturellement, elle penche vers les pays anglo-saxons (la forte immigration norvégienne aux Etats-Unis, les souvenirs de la guerre, le fait que les films ne sont jamais doublés à la télévision, etc. sont autant d'éléments qui y contribuent). Au contraire, les sentiments des Norvégiens à l'égard des pays européens sont souvent mitigés (les réminiscences de l'occupation allemande, la perception des pays méditerranéens considérés comme « peu sérieux », etc. vont dans ce sens).

Sur le plan commercial, l'Union européenne est de loin le principal partenaire de la Norvège : en moyenne dans les années 1993–1998, elle a représenté 77 % des exportations norvégiennes et 70 % de ses importations.

Même si les Etats-Unis demeurent le premier pays pour les investissements directs étrangers en Norvège, leur part est passée de 54 % en 1987 à 28 % en 1997 pendant que celle de l'Union européenne s'élevait de 46 % à 63 % au cours de la même période. Fin 1996, l'Union européenne recevait 75,6 % des investissements directs norvégiens à l'étranger.

Enfin, les étrangers détiennent environ 30 % de la Bourse d'Oslo, distribués entre les Américains pour un peu plus du tiers et l'ensemble des résidents de l'Union européenne pour près de la moitié.

La grande majorité des exportations et des importations norvégiennes se fait en dollars

³¹ OCDE, *Perspectives des technologies de l'information*, 2000, p. 84.

(pétrole, produits chimiques, métaux et bois, transports maritimes). Mais il suffirait que les producteurs de pétrole adoptent l'euro pour que la situation soit fondamentalement modifiée. Toutefois, ceux-ci n'auront intérêt à fixer leur prix en euro que s'il s'apprécie face au dollar³².

Tout le problème pour les autorités monétaires norvégiennes est d'éviter, à court terme, des fluctuations excessives du taux de change de la couronne et, à plus long terme, que les revenus pétroliers n'entraînent une appréciation de la couronne portant atteinte à la compétitivité de l'ensemble de l'industrie norvégienne. Ce risque est d'autant plus réel que la balance courante norvégienne connaît d'importants excédents (voir tableau 9).

Jusqu'à présent, ces deux risques ont été évités. De 1993 à 1997, le taux de change couronne/euro a été assez stable. Depuis 1997 et surtout en 1999, les fluctuations ont été beaucoup plus marquées. Une forte hausse des taux d'intérêt (sept augmentations successives) fin 1998 n'a pas empêché la baisse de la couronne, l'économie norvégienne donnant des signes de surchauffe fin 1998, alors que le prix du pétrole baissait. La conjonction de ces deux éléments devait entraîner une perte de confiance dans la couronne. Sur une plus longue période, si l'on considère les taux de change effectifs (base 100 en 1995), la couronne norvégienne était à 97,1 en 1986 et 87,8 en 1999 [estimation] alors que, par exemple, le franc est passé de 80,4 (1986) à 98,9 en 1999 [estimation].

CONCLUSION

Le 8 mai 2000 a pris fin une grève illimitée engagée six jours auparavant qui a touché 85 000 salariés, soit plus qu'aucun autre conflit du travail depuis 1921. Cette grève a été déclenchée à la suite du rejet par 64 % des salariés concernés de l'accord conclu en avril sur une hausse moyenne des salaires dans le secteur privé de 0,75 couronne de l'heure, assortie d'une cinquième semaine de congés payés. L'accord finalement conclu prévoit une augmentation moyenne des salaires de 1,5 couronne de l'heure et une entrée en vigueur plus rapide que prévu de la cinquième semaine de congés payés.

Il est intéressant de noter que le rejet initial de l'accord conclu a été notamment motivé par le contraste – jugé inacceptable – entre la modeste progression des salaires prévue et les avantages, inhabituels en Norvège, que se sont octroyés des dirigeants d'entreprise. A titre d'exemple, le patron du groupe d'ingénierie anglo-norvégien, Kvaerner, toucherait 169 millions de couronnes s'il quittait l'entreprise. Ces avantages sont d'autant plus mal ressentis par la population que, par le passé, les Norvégiens les plus riches ont toujours adopté un « profil bas », ne se livrant à des dépenses ostentatoires qu'à l'occasion de séjours à l'étranger. Rompant avec cette habitude, ils ont désormais tendance à afficher leurs richesses. Cette évolution a ouvert une nouvelle brèche

³² Ostein Noreng, « The euro and the oil market: new challenges to the industry », *Journal of Energy Finance and Development*, 4 (1999), pp. 29-68.

dans le « modèle norvégien » qui survit néanmoins.

La mondialisation des économies a conduit dans la plupart des pays à une remise en question, sinon à un abandon des politiques social-démocrates, que ce soit dans leur aspect macroéconomique (politiques keynésiennes) ou dans l'accent mis sur la recherche d'une plus grande égalité des revenus et la redistribution. Grâce notamment, mais pas exclusivement, à la marge de manœuvre que lui donnent les revenus pétroliers, la Norvège est parvenue, dans une large mesure, à jouer la carte de la mondialisation, sans renoncer pour autant aux objectifs de la sociale-démocratie. Elle constitue de ce point de vue une expérience quasiment unique et pourrait, dans les années qui viennent, servir de référence à des pays qui souhaiteront concilier la mondialisation avec la réactivation d'objectifs sociaux quelque peu abandonnés ces derniers temps.

A n n e x e s

Tableau 1
Onze qualités jugées en fonction de l'importance qui leur est donné en matière d'éducation des
enfants dans le cadre familial
1990-1993 (Pourcentages)

Pays	Bonnes manières	Respon- sabilité	Tolé- rance	Indépen- dance	Travail	Epargne	Détermi- nation	Obéis- sance	Géné- rosité	Foi reli- gieuse	Imagi- nation
Amérique du Nord											
Canada	75	75	80	44	35	21	38	28	42	31	23
Etats-Unis	78	71	72	53	49	28	36	38	37	54	27
Europe de l'Ouest											
France	53	72	78	27	53	36	39	53	40	13	23
Grande-Bretagne	89	48	79	43	29	26	31	39	57	19	18
Ex-Allemagne de l'Ouest	67	85	77	73	15	45	49	22	8	20	32
Italie	74	84	69	34	23	25	31	30	42	36	18
Pays-Bas	80	85	86	50	15	28	31	32	23	14	22
Danemark	66	86	81	81	2	19	30	20	50	9	37
Belgique	72	72	69	36	36	36	39	37	28	16	18
Espagne	81	77	73	36	39	22	22	43	8	25	37
Irlande	75	61	76	43	28	22	26	35	53	57	14
Irlande du Nord	95	38	80	37	29	25	18	56	49	44	14
Norvège	77	90	64	86	7	22	33	31	10	14	31
Suède	78	89	91	36	5	48	33	25	29	6	40
Finlande	82	83	79	57	6	38	38	25	21	13	26
Portugal	82	77	69	24	67	31	23	45	28	26	20
Autriche	78	85	66	63	14	55	39	25	7	23	24
Suisse	59	77	77	42	36	42	0	20	37	24	30
Europe de l'Est											
Hongrie	77	66	62	70	70	49	12	45	26	24	9
Ex-Tchécoslovaquie	86	65	64	21	85	48	42	28	38	15	7
Ex-Allemagne de l'Est	67	84	74	67	16	58	54	24	9	16	28
Bulgarie	72	68	52	62	91	39	41	19	22	11	16
Slovénie	89	71	75	33	32	58	42	40	33	21	10
Roumanie	92	56	56	24	71	37	40	20	20	43	17
Lituanie	35	72	57	81	92	37	34	25	33	21	6
Lettonie	53	75	70	73	91	46	40	15	16	9	11
Estonie	74	76	70	43	92	35	51	19	25	3	13
Bélarus	71	82	80	31	80	53	40	23	27	6	7
Fédération de Russie	56	69	70	28	93	63	40	29	25	8	11
Amérique centrale											
Mexique	73	77	64	47	23	33	37	45	11	40	31
Amérique du Sud											
Chili	90	88	79	31	12	29	31	52	8	54	32
Brésil	77	72	66	27	52	29	26	41	28	46	12
Argentine	78	80	78	43	53	15	29	32	5	28	31

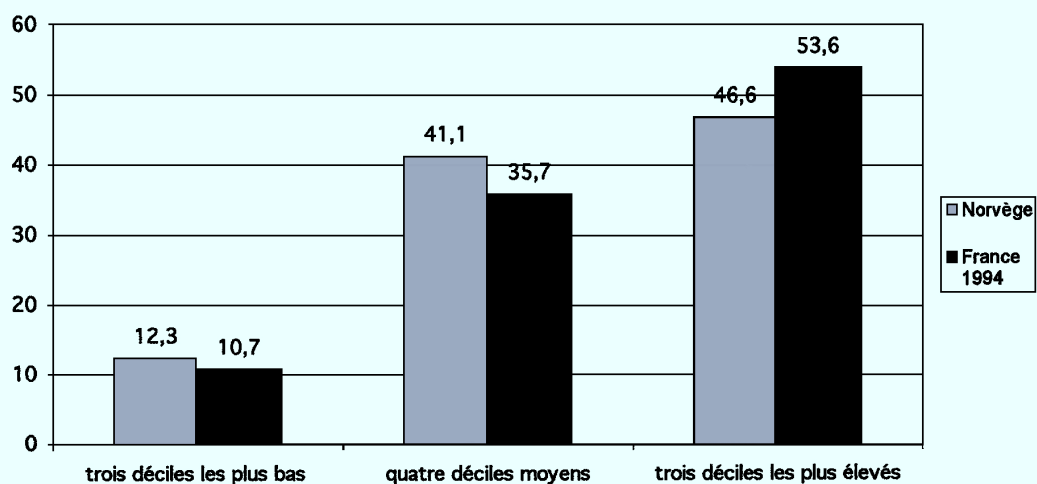
Tableau 2
Pourcentage de personnes se déclarant confiants dans la plupart de leurs concitoyens
1990-1993

Norvège	Finlande	Suède	Danemark	Pays-Bas	Etats-Unis	G.B	Japon	Russie	Italie	RFA	Autriche	Suisse	France	Brésil
61	60	60	56	52	49	42	38	36	35	31	28	27	21	7

Source : Unesco, *Rapport mondial sur la culture*, 1998, p. 312

Graphique 1

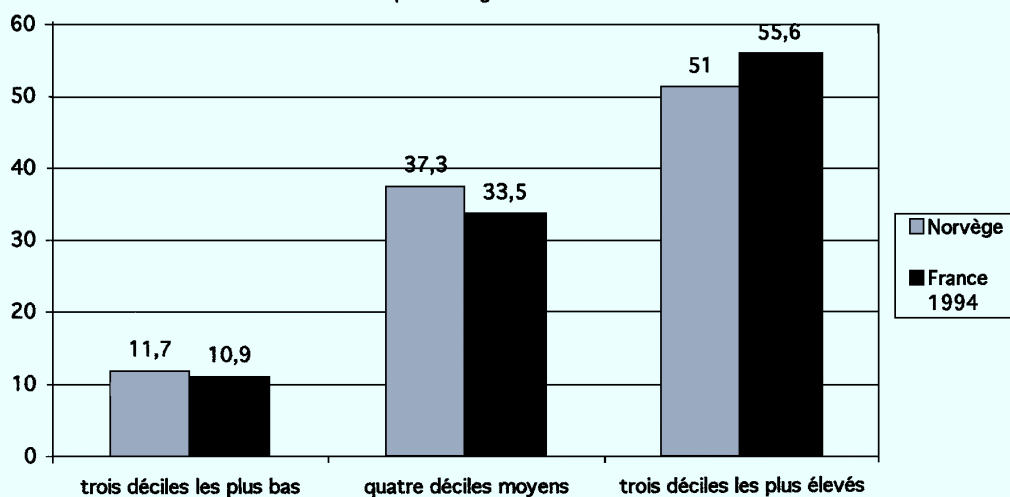
Éventail des revenus en 1995
Revenus en pourcentage du revenu total



Source : OCDE, document de travail, 11/10/1999

Graphique 2

Éventail des salaires en 1995
Salaires en pourcentage de la masse salariale totale



Source : OCDE, document de travail, 11/10/1999

Tableau 3
L'équilibre budgétaire et le Fonds pétrolier

	1997	1998	1999	2000
déficit budget hors pétrole	20,1	17,5	15,4	13,3
revenus pétroliers	107,8	72,6	76,1	105,6
en % du total des revenus de l'Etat	22,5	15,4	15,4	19,3
dividendes et intérêts du Government Petroleum Fund	3,3	6,2	6,3	7,4

Source : The National Budget 2000, p.12

Tableau 4
Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB,
tous niveaux d'enseignement confondus (1995)

		Financements privés inclus
Norvège	6,8	
Danemark	6,5	7,1
France	5,8	6,3
Allemagne	4,5	5,8
Royaume-Uni	4,6	
Etats-Unis	5,0	6,7

Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 1998, p. 86

Tableau 5
Résultats moyens en mathématiques des élèves de 8^{ème} année (1995)

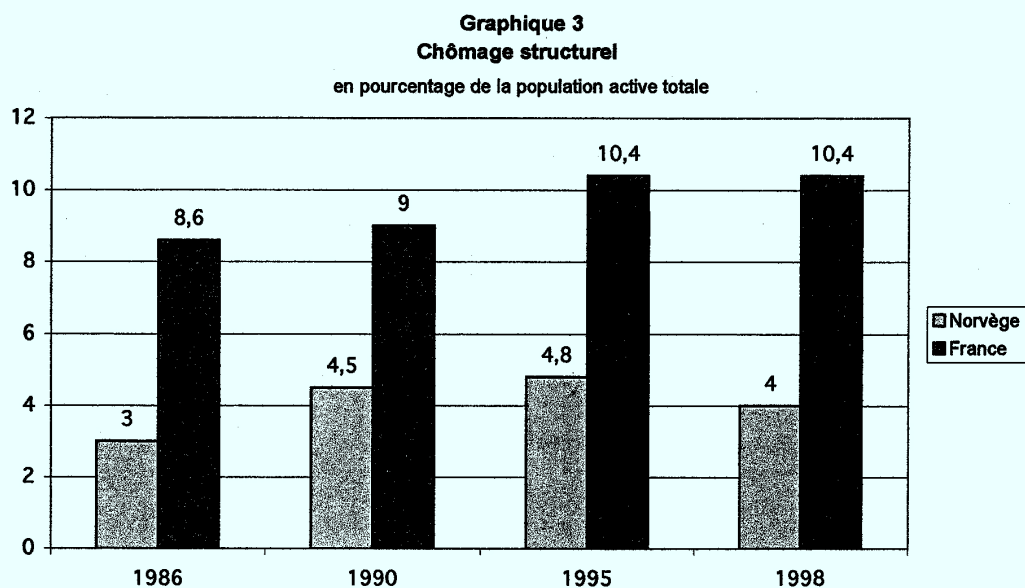
Corée du Sud	Japon	Belgique	Pays-Bas	France	Suède	Allemagne	Royaume-Uni	Norvège	Etats-Unis	Espagne
607	605	565	541	538	519	509	506	503	500	487

Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 1998, p.332

Tableau 6
Nombre moyen d'heures annuelles de travail effectué par les personnes ayant un emploi

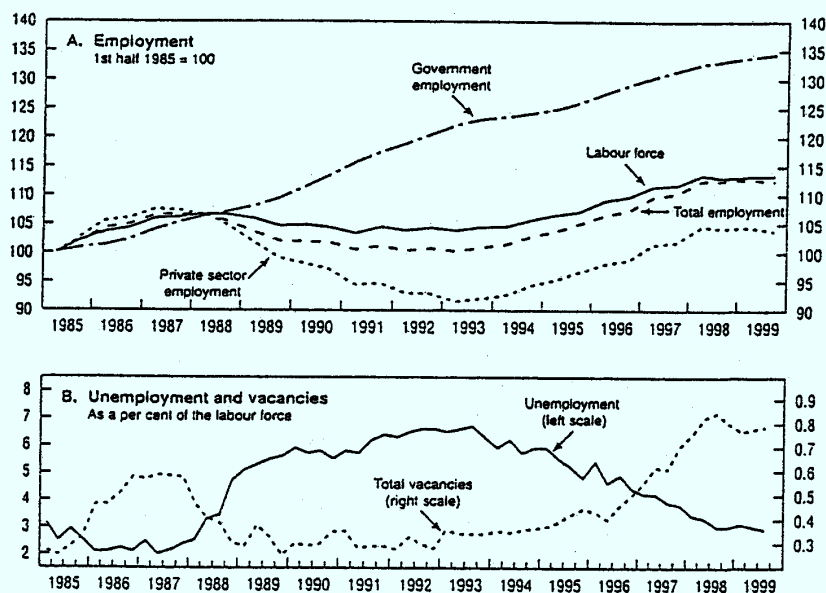
Corée du Sud	Japon	Etats-Unis	Royaume-Uni	France	Allemagne	Suède	Norvège	Pays-Bas
2390 (a)	1889 (1995)	1957	1737	1634 (1997)	1580	1551	1401	1365 (a)
(a) salariés seulement								

Source : OCDE, Perspectives de l'emploi, 1999, p.261



Source : OCDE, *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : évaluation des performances et des perspectives*, 1999, p.183

Graphique 4
Le marché du travail



Source : OCDE, *Economic Surveys : Norway*, mars 2000, p. 31

Tableau 7
Proportion du travail à temps partiel en fonction de l'emploi total

	Total		Hommes		Femmes	
	Norvège	Union européenne	Norvège	Union européenne	Norvège	Union européenne
1990	21,3	13,3	6,7	4,2	39	27
1995	21,2	14,9	7,5	5,1	37,4	28,4
1998	21	16	8,1	5,9	35,9	28,1

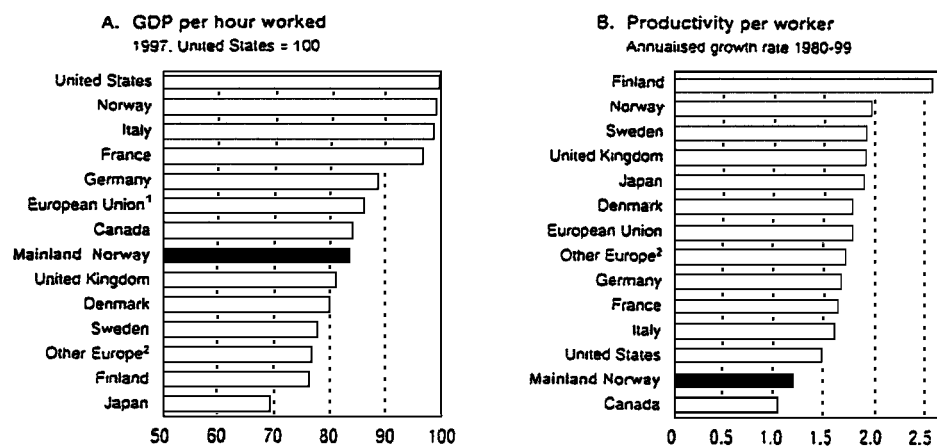
Source : OCDE, *Perspectives de l'emploi*, juin 1999, p. 260

Tableau 8
Indicateurs de la rigueur des normes de protection de l'emploi régulier
Fin des années 90

	Norvège		France	
	Indicateurs (classement de 1 à 6 en fonction de la rigueur de la réglementation)	Rang obtenu dans le classement de 27 pays*	Indicateurs (classement de 1 à 6 en fonction de la rigueur de la réglementation)	Rang obtenu dans le classement de 27 pays*
Difficultés occasionnées par les procédures normales	1,5	10	2,8	20
Préavis et indemnités applicables aux licenciements individuels dans faute professionnelle	1,1	7	1,5	13
Difficultés de licenciement	4,5	26	2,8	14
Rigueur globale de la réglementation des licenciements	2,4	15	2,3	14
* : le rang attribué augmente avec la rigueur de la protection de l'emploi				

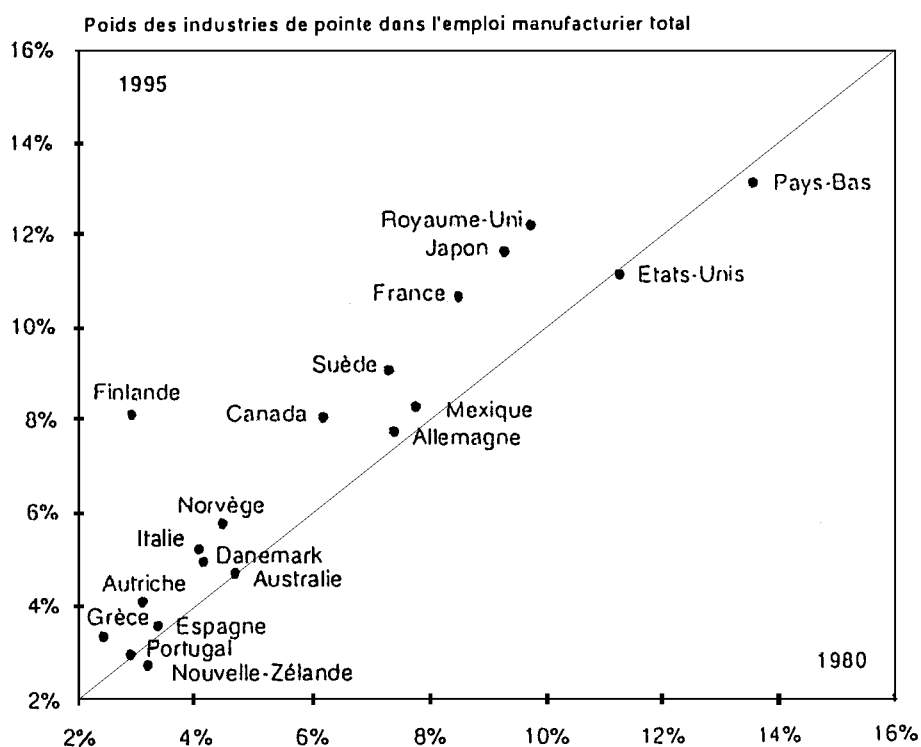
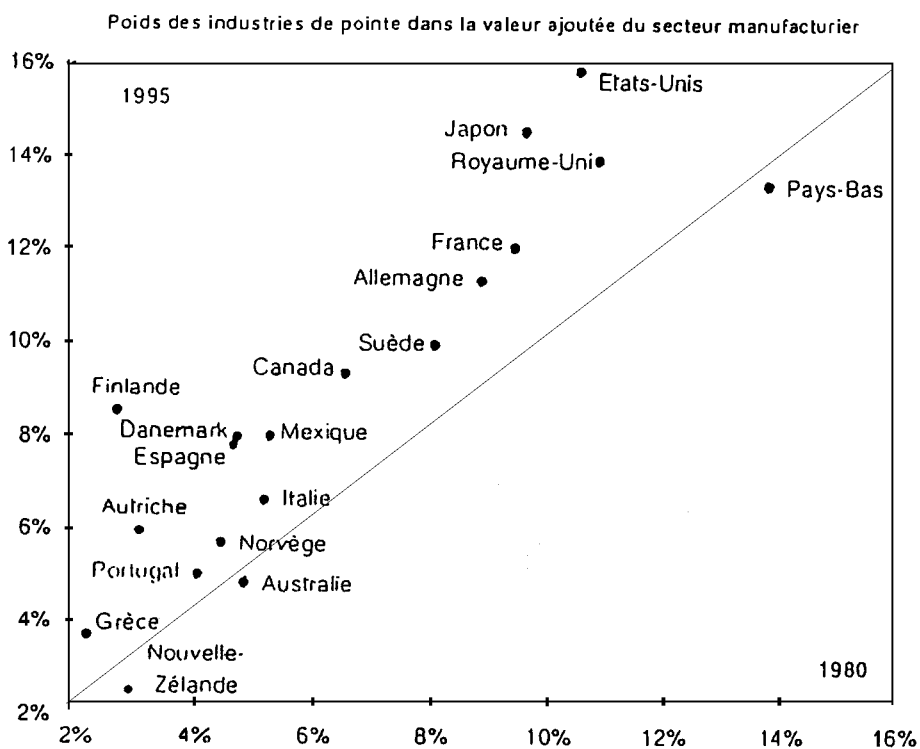
Source : OCDE, *Perspectives de l'emploi*, juin 1999, p. 59

Graphique 5
PIB par heure travaillée et productivité par salarié



1. Excluding Luxembourg.
2. Other Europe is the weighted average for the following countries: Austria, Belgium, Greece, Ireland, Netherlands, Portugal, Spain and Switzerland.

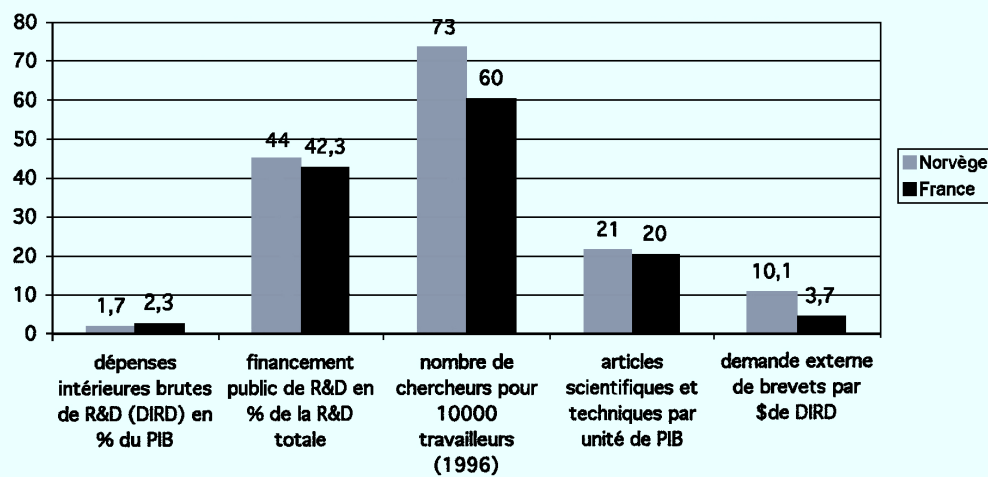
Graphique 6
Poids des industries de pointe dans la valeur ajoutée du secteur manufacturier



Source : OCDE, *Technologie, productivité et création d'emplois : politiques exemplaires*, 1998, p. 40

Graphique 7

Indicateurs de la performance technologique en 1997

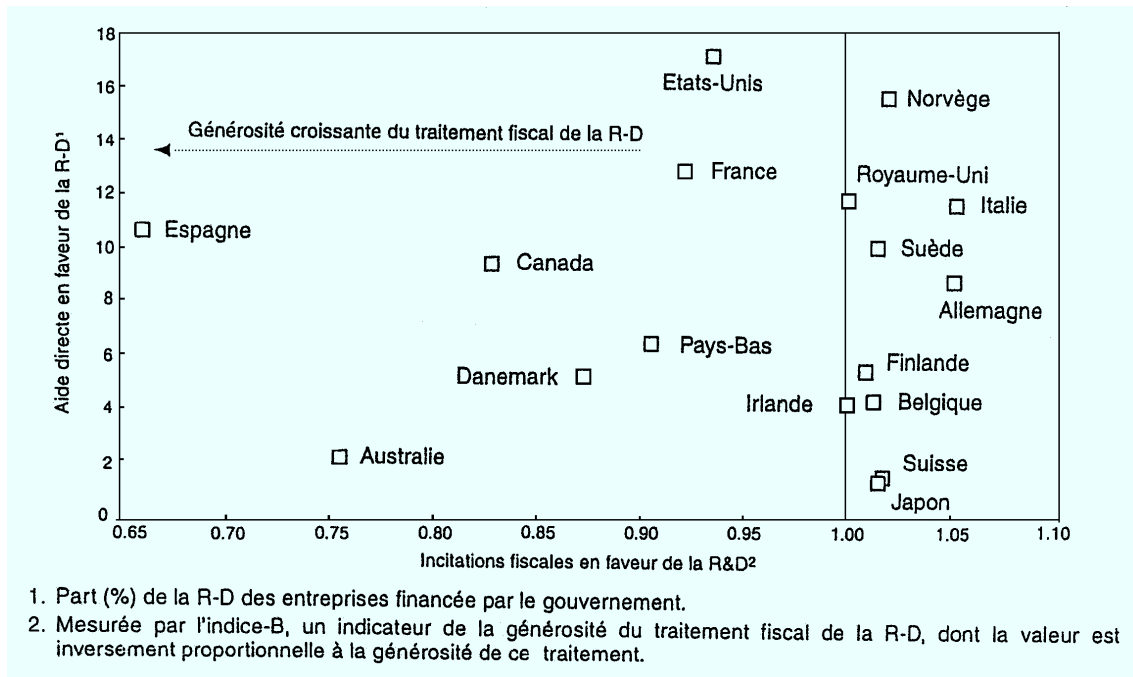


Source : OCDE, *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : évaluation des performances et des politiques*, 1999

Tableau 9
Soldes de la balance courante en pourcentage du PIB

1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
3,0	3,0	3,3	6,5	5,2	-1,5	2,8(e)	7,1(e)

Graphique 8
Incitations fiscales et aides directes en faveur de la R&D des entreprises, 1996



Source : OCDE, *Technologie, productivité et création d'emplois : politiques exemplaires*, 1998, p. 190